

FISONG 2012 Eau et assainissement

**Assainissement, déchets, hygiène :
Mécanismes pérennes et compétences locales**

**Réunion en vue de l'établissement de la note de cadrage
21 novembre 2011**

Liste des personnes présentes

JOSSE Guillaume	AFD/CLD
POZE Claire	AFD/CLD
WILLART Hélène	AFD/DPO
GOUJON Lionel	AFD/EAA
OUDOT Stéphanie	AFD/EAA
LORCA Delphine	BIOFORCE
GUERIF Yolaine	CIDR
DERRIENNIC Eve	Coordination Sud
JACQUART Christelle	Croix Rouge Française
JOST Mathieu	Croix Rouge Française
HOUDUS Christian	EAU VIVE
RAKOTOMALALA Henintsoa	EAU VIVE
WITTMANN Annelaure	ENDA EUROPE
CRISPE Louisa	France-LIBERTES
VINCENT Sandrine	GRDR
TSITSIKALIS Alicia	GRET
BRESTEAUX Tiphaine	INTERAIDE
RAVINET Laurence	PLAN France
PETROVIC Mihailo	Planet Finance
AUBOURG Guillaume	PS-Eau
HANSEN Nicole	Santé Sud
LESCAUDRON Marc	Santé Sud
BULIT Gregory	SOLIDARITES INTERNATIONAL
LEBLANC Jean-Marc	SOLIDARITES INTERNATIONAL
VOUHE Claudy	Spécialiste genre
SAVARY Pauline	Toilettes du monde
PIGNOL Remy	VISION DU MONDE
NDIAYE Aïssata	WaterAid

Objectif de la FISONG :

Encourager et valoriser les capacités d'innovation sectorielles des ONG tout en créant des synergies entre l'AFD et les ONG sur les thèmes qui sont définis ensemble.

Objectif de la phase de concertation de ce jour :

Aboutir à une note de cadrage et à une compréhension de la thématique qui soit un consensus entre l'Agence et les ONG.

Principales évolutions de l'outil :

A partir de 2012, il sera opérée une fusion de la phase de présélection des propositions sur la base d'une *Concept note* et de celle d'une sélection sur la base d'un projet complet. Les projets seront donc désormais sélectionnés sur la base d'une *Concept note* plus étoffée dans laquelle il conviendra de

développer le caractère innovant des actions proposées. Ne seront finalisés que les projets préselectionnés qui entreront dans l'enveloppe de 2,5 millions d'euros. La capitalisation ainsi que la valorisation des projets seront renforcées, tout comme le dialogue durant la phase d'instruction du projet. Par ailleurs, il est confirmé une mise en valeur de la prise en compte des inégalités liées au genre.

Présentation de la première proposition de note de cadrage :

Il existe aujourd'hui un appui plus fort sur l'innovation. L'innovation s'entend d'un point de vue technique, mais également institutionnel, social, économique, environnemental et financier. En particulier, cette FISONG a l'ambition d'être un effet de levier en matière de mobilisation des fonds. L'innovation peut aussi se traduire par un changement d'échelle en passant d'un projet pilote à son expérimentation sur le terrain plus vaste.

Concernant la thématique, il est rappelé que bien que n'étant pas obligatoire, la synergie entre assainissement liquide et gestion des déchets solides sera recherchée et constituera un élément jugé favorablement. Il est soulevé également la nécessité de considérer l'ensemble de la filière sur l'assainissement liquide : si des progrès importants ont pu être constatés sur la partie mise en place de latrines en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les segments vidange, traitement et réutilisation sont encore sous-investis.

Les limites récurrentes à de nombreux projets pour lesquelles les FISONG pourraient développer des solutions :

1. les leviers d'implication des communautés (« penser le déclenchement ») *versus* la maintenance et le fonctionnement gages de la pérennité des projets, et les financements récurrents ;
2. le rapport entre un segment de la filière *versus* la filière complète, à savoir une approche fractionnée *versus* une approche filière.

L'objectif aujourd'hui, avec les participants, est de prendre en considération les remarques et les critiques afin d'aboutir à un document satisfaisant pour tous. Il est rappelé que les projets financés par la FISONG ne doivent pas être des projets classiques. L'outil permet une prise de risques et place au cœur de projet le caractère innovant de la démarche. Dans le domaine en débat aujourd'hui est-il possible d'innover et si oui, de quelle manière ? C'est sur cette question que porteront les remarques de ce jour.

Echange sur la base de la note de cadrage :

Il a été souligné que la note de cadrage présentée par l'AFD en amont de la réunion présente l'avantage de lister de nombreux points sans que cette liste ne soit à cette étape considérée comme exhaustive ou exclusive.

De nombreuses questions posées durant le débat sont liées à l'articulation des thématiques, ce qui pourra être clarifié dans la seconde note de cadrage.

Par rapport à l'innovation, la synergie entre les deux domaines que sont l'assainissement et les déchets paraît être une réelle innovation. En revanche l'aspect hygiène semblerait être moins pertinent dans ce rapprochement.

Il conviendrait de prendre en compte la **dimension sociale** de la thématique en observant par exemple la stabilisation des emplois ou l'insertion des populations marginalisées.

Le **lien avec la santé** est plus difficile à établir sur une période courte qui est la période des projets. On peut éventuellement parler de « santé perçue ». Il est néanmoins suggéré qu'un des éléments

d'innovation puisse être d'évaluer l'impact sur la santé, par exemple lorsque qu'une communauté s'équipe de latrines.

L'innovation doit être prise en compte dans **les politiques des collectivités locales**, en général en charge de la gestion de l'assainissement (liquide et solide). La notion d'innovation se situe dans un contexte de rareté des financements et de recherche de fonds locaux pérennes devant prendre le pas sur les financements extérieurs. L'innovation consisterait donc à optimiser les activités et pérenniser les mécanismes locaux ainsi que les impacts initiés.

Il conviendrait d'**élargir le spectre de l'innovation** qui recouvre une gamme large touchant aux domaines suivants : social, technique, financier, institutionnel, familial, politique, économique, droit, fiscalité locale, environnemental, habitat, etc.

Il conviendrait d'appuyer des projets tournés vers des services sociaux et qui mettent en avant un rapprochement avec les autorités locales et nationales. L'innovation ne concerne pas seulement les champs du financier et de la technique. Il est nécessaire de bien le rappeler dans la note de cadrage. Dans cette phase, il est important d'avoir une grande diversité d'approches qui soit proposée.

L'objectif est de pérenniser les politiques d'assainissement dans les politiques locales. Le rappel est fait qu'en matière d'assainissement, 85 % des projets relèvent de l'auto-construction et échappent donc aux politiques publiques.

Il serait important de pouvoir trouver les leviers qui font qu'une communauté ou une famille va mettre en œuvre un programme d'assainissement et le pérenniser. Quels sont les éléments qui vont provoquer l'adhésion à un projet de ce type : confort, dignité, protection, ressources économiques, etc. Il conviendrait donc de mesurer les impacts davantage socio-économiques sur les ménages et de trouver les leviers qui font que l'assainissement fonctionne ou non. La population doit être vue comme un acteur avec un renforcement de sa capacité d'agir de façon organisée et avec un travail en commun avec le politique pour un impact durable.

Il convient également de prendre en considération les éléments culturels qui affectent les pratiques dans les différents pays où l'AFD finance des projets. Les innovations se déroulent donc dans un contexte qui existe et avec des acteurs sur place. Cela ne se réalise pas dans un champ libre. Il serait nécessaire que la note de cadrage rappelle ces facteurs de contexte.

Une articulation générale entre les professionnels de santé, l'aspect politique et social est également vivement souhaitée.

L'innovation semble venir de l'enchaînement entre la création et la promotion de la demande et la garantie d'y répondre par des ouvrages techniquement satisfaisants et pérennes dans leur gestion. Il s'agit de savoir comment conjuguer une démarche de création de la demande avec un appui par le projet qui s'assure que l'argent investi dans le projet permettra bien la construction d'ouvrages. L'une des options pourrait être de baisser les coûts de construction ainsi que les normes qui apparaissent parfois trop élevées.

La pertinence du tout ATPC est en débat, partant du postulat de la faible connaissance générale des questions d'assainissement et d'hygiène. Ce point mérite d'être éclairci dans la note de cadrage. Il conviendra *a minima* de mentionner la norme.

Dans l'introduction de la note de cadrage, il est suggéré que les équipements d'assainissement évoqués puissent être dans une phase initiale développés en deçà des normes, et sans qu'il n'existe de contact direct entre ce qui est rejeté et l'être humain.

Il conviendrait également de préciser que les innovations peuvent s'appliquer au milieu urbain, périurbain et rural.

Il est demandé si les projets de cette FISONG peuvent être des consolidations de projets déjà existants. Il est toutefois bien rappelé que la FISONG n'est pas un projet de recherche-action, mais bien une innovation. En revanche, les acteurs de projets recherche-actions pourraient être associés à ces programmes.

Il est précisé qu'une des questions cruciales est celle de la maintenance de la filière (liquide ou solide), ce qui pose *in fine* la problématique du financement de la filière (financements récurrents pour l'entretien). Des solutions doivent être trouvées pour répondre dans les meilleures conditions à cette question.

Il est rappelé que les projets devront développer et s'appuyer sur des indicateurs de résultats.

Il est souligné que l'assainissement collectif prend du temps et que les projets ont souvent une durée supérieure à trois ans. Toutefois, au bout de trois ans, il est possible d'évaluer si ce qui a été réalisé est pertinent et poursuivre le projet ou non.

La durée des projets :

Il est rappelé que la durée des projets est en moyenne de l'ordre de trois ans. Mais il n'est pas impossible d'envisager des projets sur un temps plus long, mais d'un maximum de cinq ans. Cela nécessite toutefois d'avoir un temps d'évaluation à mi-parcours.

Lier assainissement liquide et solide ?

Peu de projets financés par les ONG ou les bailleurs de fonds traitent concomitamment de l'assainissement liquide et solide. Bien que ces deux filières soient fortement liées du point de vue de leurs impacts, de leur organisation et de leur mode de financement, il est difficile des intégrer dans un même projet. Les obstacles sont à la fois financiers (coût élevés des infrastructures d'assainissement liquide vs faible coût pour les déchets solides), organisationnels (l'assainissement liquide peut associer dispositifs individuels et collectifs alors que la gestion des déchets solides est par essence collective), institutionnelles (maîtrises d'ouvrage différentes, tutelles...).

Toutefois, il est vivement souhaité que cette FISONG soit l'occasion pour les ONG de présenter des projets intégrant les deux filières.

La notion d'échelle :

Il conviendrait également de préciser la nature des échelles qui sont privilégiées dans les projets. Cela permet notamment de bien définir les acteurs avec lesquels le travail va pouvoir s'effectuer. Par exemple, quelques options existent concernant les stations de traitement décentralisées, mais cela reste difficile à formaliser. Il convient à chaque fois de s'adapter au contexte d'intervention.

Il est rappelé que cette notion d'échelle est sciemment restée floue dans la note de cadrage afin de ne pas restreindre les échelles.

Il est rappelé que dans la FISONG une attention particulière est portée à la capitalisation et à l'échelle du projet de manière transversale sur la thématique. Des projets proposés en consortium sont considérés comme étant porteurs de potentiels intéressants en termes de capitalisation transversale. Un représentant ONG a mis en garde l'AFD sur le fait que le travail en consortium implique une mobilisation importante en termes de temps et de moyens financiers.

La question géographique :

Il est remarqué que dans la note de cadrage, la liste des pays éligibles n'est pas mentionnée. Les projets doivent-ils se cantonner sur les pays prioritaires de l'AFD, peuvent-ils avoir une approche multipays ? La question est posée par les participants.

Il est précisé que l'AFD intervient en premier lieu sur la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP) et sur 14 pays jugés prioritaires. Le cœur des projets doit être centré sur la ZSP bien que des passerelles d'échanges liés à l'innovation soient possibles avec d'autres pays.

Concernant la question de la fiscalité locale :

Il est mentionné le fait qu'en matière d'assainissement il n'est pas possible d'échapper à la fiscalité locale. Il s'agit de justice sociale. Il convient donc d'affronter ce problème. Au bout du compte, il est évident que la fiscalité locale repose sur des ressources économiques locales et une activité économique. Les collectivités locales doivent être à même de pouvoir faire tourner leur système. C'est notamment indispensable pour la pérennité des infrastructures ou des actions mises en œuvre.

L'idée à faire passer est que l'augmentation des services publics non directement rentables comme l'assainissement est quelque chose de positif. Il faut être conscient que le secteur ne peut pas s'auto-générer. Il est donc nécessaire de mettre en place des projets intégrés. Il est rappelé que plus on augmente le niveau de coût d'un système et plus il faut augmenter les recettes en conséquence.

L'élément de la fiscalité locale apparaît donc pour les participants comme étant un élément fondamental. Mais il convient de s'interroger afin de savoir si cette fiscalité doit être locale ou bien nationale. Les projets proposés devront intégrer des propositions opérationnelles concernant le financement pérenne de la filière.

Les prochaines étapes :

Le fonctionnement de l'outil et le calendrier seront précisés lors de la prochaine réunion de concertation.

L'AFD proposera une seconde version de la note de cadrage pour le lundi 12 décembre et recueillera les remarques des participants lors de la seconde réunion de concertation fixée conjointement le mardi 20 décembre de 10h30 à 13h.

Le CR de la première réunion de concertation ainsi que la seconde note de cadrage seront partagés avec les participants et mis en ligne sur le site de l'AFD :

<http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/ONG/Financement-ONG/FISONG/actualites-fisong>

Intervention de Claudy Vouhé sur la question du genre :

La question du genre est un axe sur lequel l'AFD souhaite travailler depuis quelques années, tout comme le ministère des Affaires étrangères. Il est rappelé que la prise en compte de la question du genre doit être réelle.

Il existe un lien entre la prise en compte du genre et l'efficacité des projets. Il est nécessaire de travailler avec certaines approches différenciées entre hommes et femmes. Claudy Vouhé donne un exemple : si dans une école il n'y a pas de latrines séparées, cela entraîne la déscolarisation des filles.

Dans cette FISONG, la prise en charge du genre devra donc être explicite dans les projets. Il conviendra pour les porteurs de projet d'être capables de mesurer et d'explicitier quelles sont les ambitions en matière de genre afin que les inégalités n'augmentent pas, voir, au contraire, qu'elles

diminuent. Les projets doivent permettre une avancée pour le droit des femmes et s'attacher également à une avancée dans les champs du social et du culturel.

Autres aspects à prendre en compte :

- santé maternelle et infantile ;
- augmentation de la pauvreté chez les femmes ;
- rapport de pouvoir entre les hommes et les femmes ;
- structure du ménage qui influence les décisions ;
- professionnalisation dont les femmes sont souvent exclues ;
- technique et technologies dont les femmes sont souvent exclues ;
- usage des NTIC afin de faire connaître les expériences, récolter des informations sur la valorisation des savoir-faire des communautés ;
- fiscalité ;
- constitution d'équipes projets équilibrées entre hommes et femmes afin de pouvoir s'adresser à un public mixte, et veiller à l'adéquation des profils des équipes projet avec les cibles.

L'enjeu de la FISONG est donc de voir de quelle manière les projets font appel à l'approche du genre et ce de manière transversale. Cela devra se refléter dans le budget et jusqu'à l'impact en fin de parcours.